

N°18
12/2017

Le petit journal du Vigan



RECENSEMENT
de la population

**EN JANVIER 2018
AU VIGAN**



p. 4-5

LA VILLE EN TRAVAUX EN 2018

p. 8

**RETOUR A LA SEMAINE
DE 4 JOURS**

p. 11

**L'HÔPITAL DU VIGAN :
LE MAIRE RECU AU MINISTERE**

p. 15

**LE PACS, NOUVEAU SERVICE
MUNICIPAL**

ERIC DOULCIER

Question :

Bonjour Monsieur le Maire, vous avez été parmi les Maires de France reçus à l'Élysée.

Pouvez-vous nous en dire un mot, vos impressions ?

Réponse :

C'est la première fois qu'un Président de la République reçoit une partie des Maires de France lors de leur congrès annuel à Paris. Tout d'abord, un sentiment de fierté de participer à cette première et de curiosité face à la découverte du Palais de l'Élysée, haut lieu symbolique de notre république. J'ai retrouvé quelques collègues gardois et héraultais avec qui nous avons échangé. Rapidement, sont arrivés des Ministres (agriculture-intérieur-culture) avec qui j'ai pu échanger quelques mots et proposer quelques invitations à venir au Vigan. Le Président de la République, arrivé plus tardivement fut assailli d'une foule armée de portables et de sollicitations diverses. J'ai pu le saluer et rapidement lui présenter notre commune. Mais il est vrai que la cohue était telle que l'exercice avait ses limites. Cela restera une soirée mémorable du mandat que vous m'avez confié.

Question :

Lors de ce congrès on a beaucoup parlé de réformes, d'inquiétudes et d'avenir. D'une manière plus pragmatique face à la raréfaction de l'argent public comment voyez-vous l'organisation de notre territoire dans les prochaines années ?

Réponse :

Pour moi, une grande intercommunalité qui regrouperai Pays Viganais - Aigoual a ses limites sur un territoire comme le nôtre, très vaste, de nombreuses communes, une faible démocratie et donc des coûts des services à la population plus cher à diffuser. Bien sûr cela n'empêche en aucun cas des projets et des objectifs communs. Le P.E.T.R est une excellente réponse à cela. Je pense qu'il serait grand temps que certaines communes puissent fusionner entre elles. On pourrait ainsi créer un véritable pôle urbain de plus de 6000 habitants avec Avèze - Molieres Cavaillac - Le Vigan.

Des économies d'échelle non négligeables, une meilleure efficacité des services, c'est ce que nous devons sans cesse mettre en œuvre.

Aujourd'hui, toutes les communes se posent la question de leur avenir et de leur fonctionnement. J'ai déjà évoqué cela avec mes collègues élus, certains sont prêts à franchir le pas, d'autres s'interrogent. Cela sera sans doute à la population elle-même de faire bouger les lignes lors des prochaines consultations. Les communes voisines de la vallée de Valleraugue réfléchissent ensemble, sérieusement à cela. Un tabou se lève et c'est très bien ainsi, affaire à suivre....

Question :

Monsieur le Maire, cette année la foire de la pomme et de l'oignon a été un grand succès.

Réponse :

Oui, un grand succès, le beau temps, une bonne communication et organisation, enfin une filière mobilisée et de bons produits de terroir. Tout cela concourt à une vraie réussite aux retombées économiques indéniables. Il est important que notre territoire soit reconnu comme un lieu d'excellence sur les produits de terroir. C'est dans cette perspective que nous avons cette année mis en place avec les apiculteurs et agriculteurs locaux, une fête du miel, que nous avons appelé «Miel et Frigoule».

Ce fut une première et une belle réussite, ce qui justifie que cette manifestation soit reconduite l'année prochaine.

Question :

Monsieur le Maire, à travers vos propos vous confirmer que le tourisme est un acte fort pour le développement de notre territoire. Quelles sont vos orientations touristiques pour la commune ?

Réponse :

Dans ce secteur très concurrentiel la qualité de l'accueil est une priorité. Pour Le Vigan, en 2018, nous programmons l'aménagement des rives de la chaussée de La Fabrègue, ce lieu de baignade et de convivialité très apprécié de tous, mérite un aménagement afin que l'usage et la beauté du site soit préservés. Depuis quelques années la commune a favorisé l'émergence du Chemin de St Guilhem, un grand succès reconnu de tous. Nous espérons que la Communauté de Communes du Pays Viganais et l'Office de Tourisme qui en ont la compétence pourront organiser une grande manifestation autour de la randonnée, afin d'inscrire notre territoire comme un lieu incontournable pour ce sport de pleine nature. Déjà, des manifestations d'envie sont présentes comme le trail qui mobilise plus d'un millier de personnes début Mars. Voilà un exemple à suivre.

Question :

Monsieur le Maire, parmi les inquiétudes des Viganais figurent WELL et le petit commerce, les partagez-vous ?

Réponse :

Oui bien sûr, les clignotants sont activés. On comprend facilement que rien n'est jamais acquis et immuable. Il faut certes rester vigilant. Pour WELL l'ensemble des services de l'Etat ont été prévenus et activés pour suivre de près la politique de développement et de redéploiement de la société WELL. Alertés par les employés qui craignent pour l'avenir de l'entreprise au vu du non renouvellement du personnel qui part à la retraite. L'inquiétude est légitime mais l'exercice limité. Nous suivrons avec attention et exigeons la suite de la pérennisation de cette entreprise sur notre territoire.



Plus généralement dans les communes rurales, le petit commerce est en grande difficulté, concurrence des grandes surfaces, commerce en ligne, charges importantes, normes sans cesse contraignantes et coûteuses, prêts bancaires difficiles à obtenir.

On aurait voulu voir la disparition des petits commerces, c'est exactement comme cela qu'il fallait si prendre. Il faudra sans doute une véritable politique de relance nationale peut être un plan Marshall pour reconquérir nos centres villes.

Pour notre part nous nous avons mis en place un plan fisac qui a permis d'aider une trentaine de commerçants à investir, rénover leurs boutiques. Un peu partout fleurissent quelques idées mais bien souvent marginales sans grand impact sur la trésorerie de ces entreprises, c'est sans aucun doute le comportement de chacun qui permettra de faire évoluer les pratiques. On le voit bien les commerces qui fonctionnent répondent à de nouvelles attentes plus en harmonie avec la société d'aujourd'hui.

Question :

Monsieur le Maire, pour terminer où en sommes-nous avec les pompiers ?

Réponse :

Avec les pompiers tout va très bien, qu'ils soient volontaires ou professionnels je les salue et les remercie pour leur professionnalisme, là où cela ne va pas du tout c'est avec l'administration du service de secours qui est basée à Nîmes. Vous le savez cela fait des années que nous tentons de faire baisser nos cotisations, trop importantes, sans commune mesure avec celles que payent d'autres communes similaires au Vigan, jusqu'à impossible de faire bouger les lignes.

Vous savez que depuis plusieurs années le montant de la participation de la commune du Vigan est très élevé. Je trouve que la répartition des contributions entre les différentes communes est injuste. D'autres communes nous rejoignent dans ce combat. Patrick MALAVIEILLE Maire de la Grand-Combe et moi-même avons la ferme intention de poursuivre notre action pour une juste contribution. Affaire à suivre, afin que nos communes déjà pénalisées sur le plan économique ne soient plus injustement surtaxées par des cotisations mal réparties, ne rajoutons pas de l'injustice à l'injustice.

ACTUALITES

DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes (PETR Causses et Cévennes) qui a pour rôle de coordonner et d'animer le développement du territoire, lance la création de son Conseil de développement.

Le Conseil de développement est une instance participative, constituée de citoyens bénévoles, des «représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs».

Le Conseil de développement a pour rôle d'enrichir la décision politique, au service de l'intérêt général, grâce à un dialogue régulier avec les élus du PETR.

Le Conseil de développement sera composé de 24 personnes, réparties à parts égales en trois collèges : monde professionnel (8), monde associatif (8) et personnalités qualifiées (8).

Si vous êtes membres d'une entreprise, d'une association, d'une institution et que vous souhaitez donner un peu de votre temps à la réflexion et à l'animation de ce territoire allant du Cirque de Navacelles au Mont Aigoual et incluant le secteur de Lasalle et de la Vallée Borgne, alors faites en part à l'organisme auquel vous appartenez, afin qu'il présente votre candidature et celle de votre suppléant, en précisant clairement les raisons de votre engagement.



Le bureau du PETR étudiera l'ensemble des candidatures reçues et vérifiera leur recevabilité en fonction des arguments présentés. En cas de réception de nombreuses candidatures recevables, un tirage au sort, respectant les principes de la composition du conseil, sera effectué. Les personnalités qualifiées, reconnues pour leur engagement en faveur du territoire, seront directement

nommées par le PETR. Toutefois, les personnes souhaitant candidater à ce titre peuvent le faire. Les candidatures sont à adresser au Président du PETR Causses et Cévennes avant le 31 décembre 2017 soit par mail petrcaussesetcevennes@gmail.com soit par courrier, à Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan.

SALON DES MAIRES

Eric Doucier, le maire, accompagné des adjoints Christian Langet et Alexandre Cozza et du conseiller municipal Lionel Girompaire se sont rendus les 22 et 23 novembre 2017 au salon des Maires Porte de Versailles à Paris. Ce rendez-vous annuel des élus regroupe sur trois jours plus de 850 exposants qui proposent des services et des équipements aux décideurs locaux, et une centaine de conférences y sont programmées. Toutes les innovations sont détaillées et il est possible de s'informer sur les dernières évolutions de la réglementation.

Les élus viganais ont sillonné toutes les allées durant la journée, ils se sont notamment renseignés sur les équipements de voirie afin de remplacer la balayeuse communale et améliorer l'entretien des rues.

Monsieur le Maire a également fait partie des élus gardois invités par le président Emmanuel Macron à l'Elysée le mercredi 23 novembre.

La sélection a été opérée par le préfet, après proposition de l'association des maires du Gard.



Si le Président n'a pas prononcé de discours important, les maires ont apprécié que le Président les reçoivent, une quinzaine de ministres étaient présents.



Contribution de la commune du Vigan au SDIS : les choses bougent

Lors du dernier conseil d'administration du SDIS le 4 décembre 2017, le Président du SDIS a annoncé son intention de revoir les modalités de calcul des cotisations des communes.

Pour mémoire, la municipalité conteste depuis plusieurs années le montant de sa cotisation annuelle au SDIS très supérieure à celles des autres communes du département.

Le maire du Vigan a été rejoint dans sa demande par le maire de la Grand combe et vice président du département qui conteste également le montant de cette contribution.

TRAVAUX

BOULEVARD DU PLAN D'AUVERGNE ET PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE

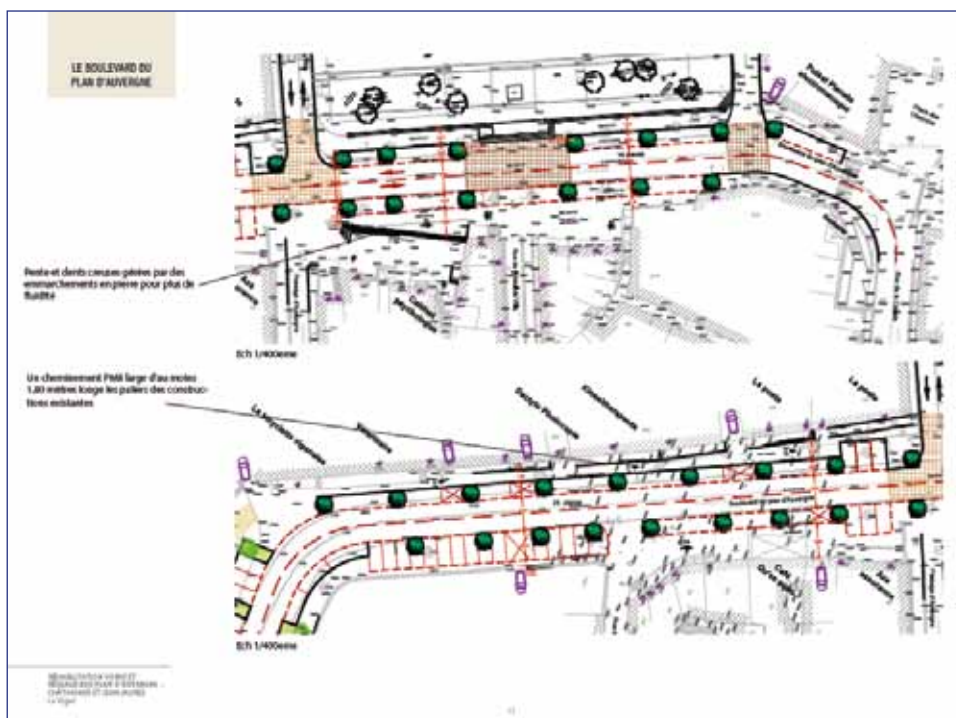
Plusieurs propositions d'aménagements ont été présentées aux élus de la municipalité par le bureau d'études Média E.

Ces solutions vont être soumises aux habitants dans le cadre d'une réunion programmée la deuxième quinzaine de janvier.

Ces propositions peuvent être transmises aux personnes qui en font la demande par mail à l'adresse suivante : service.secretariat-general@levigan.fr

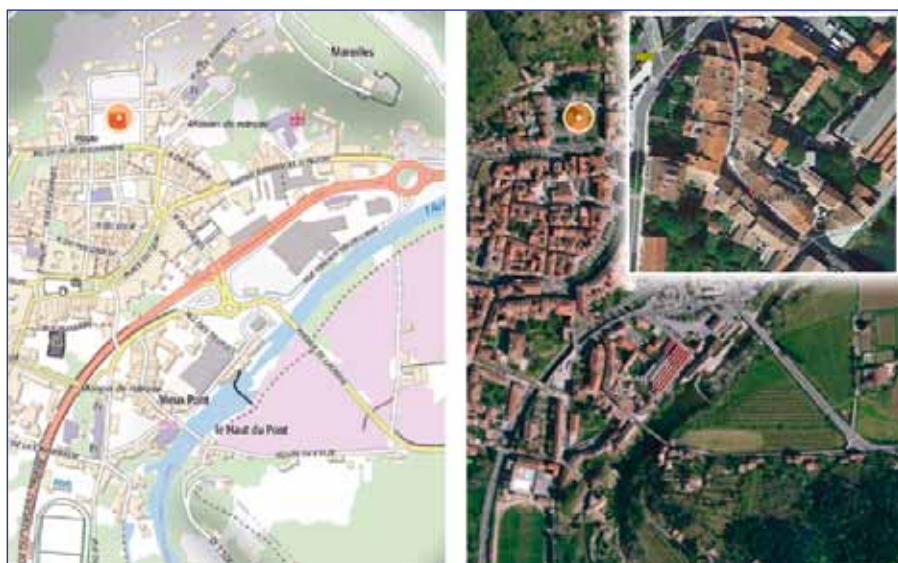
A l'issue de cette réunion, le projet définitif sera arrêté et les entreprises consultées.

Début des travaux au second trimestre 2018.



LANCEMENT DES TRAVAUX DANS LA RUE DU PONT

La consultation des entreprises est en cours jusqu'au 5 janvier 2018. Début des travaux en février 2018 pour 4 mois.



LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL RÉNOVÉE

La municipalité a décidé de redonner un peu de fraîcheur à la salle du conseil municipal, dont les derniers aménagements remontent au début des années 80.

Les travaux sont programmés pour le premier trimestre 2018.

Seront traités le plafond, murs, portes et fenêtres mais également un parquet flottant sera installé.

La date des travaux a été choisie en fonction faible nombre de mariages à cette époque de l'année.

Amélioration du réseau d'eau potable Quartier du pont de la croix

Le service des eaux, dans le cadre de sa mission de fiabilisation du réseau d'eau potable de la commune, surtout en recherche de fuites, ont détecté des anomalies au niveau du quartier du pont de la Croix.

La conduite existante, en PVC de diamètre 63 mm, étant très vétuste, causait de nombreuses fuites, de plus elle passait en partie dans un domaine privé.

Elle a été remplacé par une conduite, toujours en PVC mais haute pression d'un diamètre de 90 mm sur une longueur de 580 mètres et posée uniquement sur le domaine communal. Le changement de diamètre a été décidé pour pouvoir ainsi pouvoir alimenter de futurs abonnés mais aussi de permettre le renforcement du réseau d'incendie. De nouvelles vannes ont été également installées.

Les travaux, réalisés en régie communale, ont été réalisés entre début juin et mi juillet et de mi septembre à mi novembre. Le cout du matériel a été de 40 000 €.

Suite à ces travaux le débit du bassin est passé d'une moyenne, la nuit, de 15 m³ / h à 8 m³ / h.

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING - AVENUE EMMANUEL D'ALZON



Les travaux de la maison de retraite de l'hôpital et du quartier de Virenque seront bientôt achevés.

La communauté de communes du pays viganais a cédé à la mairie la rue nouvelle créée ainsi qu'une bande de terrain le long de l'avenue Emmanuel d'Alzon.

La ville du Vigan a confié aux entreprises Serra et Triaire la réalisation d'un parking de 11 places situé en face du crédit agricole.

Coût des travaux 11 000€

AMÉNAGEMENT DES BORDS DE L'ARRE

La municipalité lors du conseil municipal du mois de septembre a proposé l'acquisition de 8000m² de terrains à proximité de La chaussée de la Fabrègue. Le projet consisterait à aménager ces terrains en espace public convivial et ludique permettant à tous de profiter des bords de l'Arre.

La proximité du village de vacances et du skate park ainsi que d'une zone de stationnement fait des ces terrains des espaces stratégiques pour l'implantation d'activités en bord de l'Arre.

Espace Lucie Aubrac

La municipalité a été avertie en novembre par les services techniques municipaux, de chutes de morceaux de plâtre dans la salle de concerts.

Une visite du site a été programmée dès le lendemain matin en présence de Mr le Maire, de l'adjoint aux travaux et à la sécurité de la commune, du Directeur Général des Services et d'un responsable des services techniques. Après inspection des combles situés au dessus de cette salle, il a été constaté que deux «fermes» de la charpente ont cédées.

Leur remplacement étant nécessaire, des appels d'offres ont, de suite, été lancés. Dans l'attente de devis et de la réalisation de ces gros travaux, un arrêté municipal a été rédigé interdisant l'accès à cette salle et aux pièces attenantes pour garantir la sécurité des personnes, jusqu'à la fin des travaux.

Une réunion avec les associations, avec l'adjoint délégué, s'est tenu dès le 24 novembre pour expliquer la situation et trouver des solutions de remplacement de mise à disposition de salles.

Le projet d'aménagement comprendrait la réfection de la berge pour une accessibilité plus aisée, et l'ouverture d'un espace public arboré équipé de bancs, jeux d'enfants, équipements de sport nature...

GOUDRONNAGE DES VOIES COMMUNALES

Cette année trois réfections de voies de circulation ont été inscrites pour être renouvelées. Cette technique d'emplois partiels consiste à traiter, par faïençage, la chaussée.

Epandage d'un liant appelé «émulsion» puis recouvert d'un liant de gravette concassée.

Ces travaux ont concerné la route de l'Espigarié, la rue Jeanne d'Arc et prochainement le chemin de Boussugues.

L'entreprise prestataire devait réaliser ces travaux avant fin juin mais, suite à des retards sur d'autres chantiers de l'entreprise ceux ci ont été réalisés début novembre.



TRAVAUX

RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Parc national des Cévennes a été retenu par la région Occitanie, autorité de gestion sur la période 2014-2020, pour mettre en œuvre sur son territoire une stratégie intégrée qui s'appuie sur sa charte.

Parmi les projets retenus figurent la modernisation des équipements d'éclairage public.

La commune du Vigan est depuis plusieurs années sensible aux questions économiques d'énergie de son éclairage public et a remplacé lors des travaux du centre

ancien son éclairage public énergivore par un éclairage LED.

Il reste cependant d'importants travaux à réaliser comme l'a souligné l'audit de notre éclairage réalisé en partenariat avec le SMEG.

Aussi, la municipalité souhaite poursuivre son effort en la matière et s'inscrire dans la cadre de l'appel à projet présenté par le PNC.

Un bureau d'étude a été chargé de définir une première tranche de travaux possible pour cet appel à projet.

la première tranche de travaux concernent l'éclairage public relié sur trois armoires électriques situées dans le centre ancien de la commune.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 120 000€ et concerne 185 points lumineux.

**La labellisation "réserve internationale de ciel étoilé"
pour le parc national des Cévennes, avec la ville centre du Pays Viganais**



éclairer les hommes pour allumer les étoiles

LE JARDIN DE COLUCHE

Jacques Dutronc, et sa chanson du «Petit jardin qui sentait bon le bassin parisien» ne renierait sûrement pas le projet que nos agents des services techniques ont élaboré au cours d'un stage «paysagisme» organisé par le Parc des Cévennes et le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

En effet, les jardins de l'hôtel du Ginestou, appartenant actuellement à la Caisse d'épargne, hébergent la statue de notre bien-aimé Michel Gérard Joseph Colucci. Alias. Coluche.

Mais, malgré qu'il émane de ces lieux un charme désuet, ce jardinet fait actuellement assez triste figure et ne demande qu'à ce que l'on s'occupe de lui.

Le projet replacerait un Coluche restauré (ici il ne s'agit pas des restos du cœur mais bien de rénovation) au centre du jardin coté boulevard des Châtaigniers et partagerait les espaces de végétation entre l'évocation de la forêt, un coin dédié à la botanique et une végétalisation particulière pour entourer l'humoriste.

Pour nos amis les toutous, un espace sera aménagé pour leurs besoins et pourvu de sacs à déchets.

Beaucoup de travail donc en perspective pour réaménager ces lieux historiques sous le regard critique du comédien, disparu depuis déjà trente ans, et grâce au talent paysager de nos jardiniers.



ENVIRONNEMENT

LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AU DÉBROUSSAILLAGE

Chaque année, 25 000 hectares sont détruits par le feu en France. 85% de ces feux se produisent dans le sud-est. Disparition d'un patrimoine naturel irremplaçable, destruction de biens personnels et parfois hélas drames humains en sont malheureusement la conséquence.

Tous les propriétaires ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements), sont donc soumis à une obligation de débroussaillage indispensable à la non-propagation du feu.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages (déchets de tonte, feuilles sèches, élagage de haie, rémanents de coupes, etc.) est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu.

Une dérogation à cet article existe pour les propriétaires ne disposant d'aucun autre moyen d'élimination de ces déchets facilement accessible mis à la disposition des particuliers à qui s'impose cette obligation légale (cf. article 3 de l'arrêté).

Débroussaillage :

Si votre propriété se trouve en zone urbaine, qu'elle soit bâtie ou non, elle doit être intégralement débroussaillée.

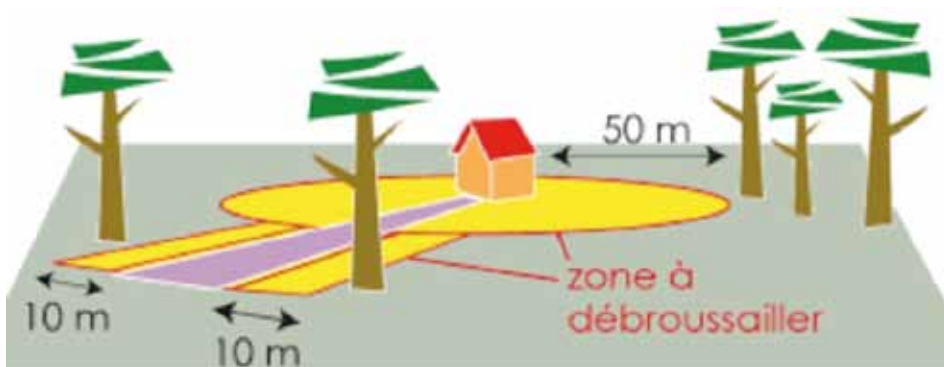
En zone non-urbaine et pour une propriété soumise à l'obligation de débroussaillage, celui-ci doit être

effectué sur une distance de 50 mètres autour de toute construction ou installation. Les voies d'accès doivent être débroussaillées sur 5 mètres de largeur et 5 mètres de hauteur. Les branches surplombant les toitures doivent être supprimées. Les houppiers des arbres doivent être espacés d'une distance de 3 mètre minimum.

«Un propriétaire qui n'a pas réalisé ses obligations

de 30 euros par mètre carré non débroussaillé peut alors être prononcée. » (Extrait du règlement).

Au-delà des contraintes réglementaires et de leur aspect rébarbatif nous savons que la fréquence des épisodes de sécheresse va augmenter à l'avenir, que les étés risquent de devenir de plus en plus chauds et secs et qu'il est nécessaire de prendre très au sérieux les mesures de prévention de l'incendie.



de débroussaillage légales peut se voir mise en demeure par le maire de sa commune de les réaliser. Si la mise en demeure n'est pas respectée, la commune pourra pourvoir d'office aux travaux aux frais du propriétaire. Une amende d'un montant maximal

Pour plus d'informations sur ce sujet :

http://www.gard.fr/fileadmin/mediatheque/documents/publications/Prevention_des_risques/Incendie/du_debroussaillage_a_l_emploi_du_feu_2016_FR.pdf

MIEL ET FRIGOULE 1^{ÈRE} ÉDITION LE DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

La première édition de la foire du miel, des plantes aromatiques et médicinales qui a eu lieu dans le parc du château d'Assas le dimanche 8 octobre a connu un franc succès.

Une belle journée autour de producteurs locaux souriants et disponibles, d'ateliers, de conférences, de cours de cuisine sauvage ou aux huiles essentielles, de sorties botaniques, d'une immersion pour apprenti apiculteur, de fabrication de pain d'épice, de démonstrations (distillation dans un alambic)...

Bref un régal olfactif et visuel !!!

Vous pouvez continuer à nous suivre sur notre page facebook «miel et frigoule».

Au plaisir de vous y retrouver l'année prochaine !



TOUJOURS PLUS DE NUISANCES DUES AU SANGlier

De nombreuses plaintes parviennent en mairie et nous avons demandé aux services de l'état l'autorisation de faire effectuer des battues administratives aux alentours du Vigan afin d'éloigner les bêtes qui ne se gênent plus pour venir s'installer en périphérie, voire, jusque dans le parc des Châtaigniers ! Remercions ici le lieutenant de louvèterie, monsieur Turc, qui organise ces battues et les équipes locales de chasseurs qui sont intervenues à plusieurs reprises au nord de la ville avec succès.

Trente-mille sangliers ont été abattus dans le département en 2016 mais cette espèce est très féconde et les conditions du milieu (non-entretien des espaces) lui sont particulièrement favorables. La pose d'une clôture électrique à trois fils est une parade efficace. Se renseigner auprès de la fédération de chasse pour les fournisseurs.



LES ECO DIALOGUES A L'ÉCOLE MATERNELLE



Dans le cadre des Eco-Dialogues consacrés aux «mers et les océans», du 9 au 12 novembre prochain, une **mini-résidence d'artiste** s'est organisée dans l'école Jean Carrière les **12 et 13 Octobre**.

Jeanne BOURRAT, plasticienne, est venue créer des œuvres dans la salle d'arts plastiques en utilisant plusieurs techniques. Les élèves de maternelles, CP et CE1, Ulis, soit 140 élèves, sont venus la rencontrer au sein de l'école.

Durant ces journées, les adultes, enseignants, Atsem, mais aussi des parents ont participé à des ateliers pour acquérir les techniques utilisées par l'artiste : les **Pata-totamppons**, les **Encres soufflées**, et les **découps et**

assemblages d'objets récupérés dans les poubelles de recyclage.

A chaque visite, des propos illustrés par des photos ont permis des échanges concernant les organismes marins (animaux, végétaux et parfois un peu les deux!). La relation entre les cours d'eau et les milieux marins a été mise en évidence, notamment par l'utilisation des bois flottés, l'un des supports favoris de Jeanne.

Ensuite, les élèves, guidés par les adultes «formés» ont exposé leurs productions dans l'entrée de la maternelle en novembre.

SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE

L'école élémentaire du Vigan accueille depuis la rentrée des vacances de Toussaint Lise, Eugénie, Yanis et Jordy, volontaires du service civique pour accompagner les élèves dans leurs activités scolaires.

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans autres conditions particulières, seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

C'est dans le cadre de l'Education pour tous que nos jeunes volontaires se sont engagés pour apporter leurs compétences et soutenir les nombreux projets qui se mettent en place dans l'école. A l'heure où le vivre ensemble interroge l'ensemble de la société, le projet d'école vise à améliorer et favoriser l'inclusion de tous les élèves et la prise en compte de leur spécificité. Pour cela,

la maîtrise de la langue française et des codes de communication au service d'un climat apaisé dans l'école, le renforcement des relations de confiance entre tous les membres de la communauté éducative et l'ouverture de l'école sont des objectifs qui trouveront dans l'arrivée des jeunes volontaires un facteur supplémentaire de réussite.

Présents dans l'école tous les jours de la semaine, les volontaires assureront des tâches de surveillance et d'administration tout en contribuant sous la direction des enseignants au soutien pédagogique dans les activités de classe et dans l'accompagnement des sorties scolaires. Investis dans la vie associative et sportive locale, porteurs de compétences reconnues et ayant envie de les partager, gageons que leur présence auprès des élèves sera un facteur d'enrichissement pour l'ensemble de la collectivité mais également pour eux



mêmes car ils ont chacun dans leur domaine un parcours de formation en cours. Souhaitons que ce service civique soit pour eux une expérience forte qui contribuera à la réalisation de leurs projets de vie.

Merci à eux pour leur investissement dans la réussite des élèves et le développement de l'école du Vigan.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS (OU MERCREDI LIBRE !)

Conformément aux nouvelles dispositions gouvernementales, le retour à la semaine de 4 jours est désormais en place depuis la rentrée de Septembre au groupe scolaire Jean Carrière du Vigan.

Gardant toujours comme objectif, le bien être des enfants et l'intérêt des familles, la ville du Vigan a donc pris, en juin dernier, les dispositions néces-

saires afin d'organiser une concertation avec les enseignants et les parents. Le constat fut sans appel, la communauté éducative constatant que les rythmes journaliers et hebdomadaires étaient trop soutenus pour les élèves et que donc la pause du mercredi était nécessaire.

Ce constat, ne remettant pas en cause la qualité des activités et la compétence du personnel encadrant les temps d'activités périscolaires organisés depuis 3 ans à l'école.

Cette proposition, votée à l'unanimité en conseils

d'écoles, a été validée par la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Les temps scolaires et périscolaires élémentaires et maternelles sont organisés ainsi : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15

Dès 7h30, une garderie gratuite accueille les enfants dont les 2 parents travaillent. Il en est de même pour la garderie du soir de 16h30 à 17h45

Une étude du soir, gratuite, accueille les enfants de l'élémentaire de 16h45 à 17h45, dans le but, de donner un coup de pouce aux élèves en difficultés scolaires, encadrés par des enseignants rémunérés par la ville du Vigan



REMISE DE DIPLOMES...

...à la cité scolaire André Chamson

C'est dans la joie et la fierté, mais aussi avec solennité, que le vendredi 17 novembre s'est déroulé dans l'auditorium de la cité scolaire André Chamson du Vigan, la cérémonie de remise des diplômes: baccalauréat, diplôme national du brevet (DNB), brevet d'études professionnelles (BEP métier de la relation aux clients et aux usagers), certificat de formation générale (CFG).



«la conclusion d'un chapitre de votre vie et l'ouverture d'autres portes»

Brigitte Louge en a profité pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel enseignant, éducatif et technique qui au quotidien s'engage pour la réussite des élèves

Ainsi, 226 élèves ont reçu le précieux sésame qui leur permettra de «construire leur avenir avec dans les mains les premières armes de la réalisations de leurs ambitions», 94 bacheliers (17 mentions très bien, 22 bien, 22 assez bien), 100 titulaires du DNB (10 mentions très bien, 25 bien, 21 assez bien), 8 titulaires du CFG, 24 titulaires du BEP

Alors que la fin d'année scolaire est marquée par les conseils de classe, la préparation et le passage d'examens tels le brevet des collèges, le baccalauréat, réalisant une véritable performance scolaire d'ensemble, une toute autre

dynamique aussi fondamentale est également à l'œuvre ;

En présence des parents, des enseignants, Brigitte Louge, proviseur de l'établissement, a rappelé les valeurs de cette cérémonie qui est

C'est sous les applaudissements que les élèves ont pris possession, avec joie et émotion, de leur diplôme, avant de clôturer la cérémonie par un cocktail et échanger des anecdotes et expériences.

LA VICE PRÉSIDENTE DE LA RÉGION OCCITANIE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT EN VISITE AU VIGAN

Agnès Langevine, Vice-présidente déléguée à l'environnement de la région Occitanie a été accueillie par Eric Doulier lors de sa visite au Vigan mardi 10 octobre, ici à la Ressourcerie.

Sébastien Pichot et Elise Gruntz de Rd'évolution, gestionnaire du site, ont expliqué le fonctionnement de la ressourcerie où une trentaine de personnes s'activent à réparer et à réemployer des objets recyclables avec en parallèle des activités d'artisanat.



EXPO ITINÉRAIRES DE VIGANAIS

L'exposition qui a été présentée dans le hall de la mairie jusqu'au 20 décembre a été présentée le 25 mars 2017, Salle Jeanne d'Arc au Vigan, dans le cadre du projet Les Langues se délient.

Les Langues se délient est un projet mené par l'Ecole Jean Carrière à laquelle s'est associée à partir de 2017 la Cie Amarante.

La Cie va à la rencontre d'habitants du Pays Viganais originaires de cultures et de pays étrangers. Deux metteuses en scène de la Cie, Colinda Ferraud et Juliette Lapeyre, collectent leurs témoignages ; une dessinatrice, Marion Ferraud, et une photographe, Anna Saulle, sont présentes.

Ces rencontres inspirent et nourrissent des ateliers de découverte et de pratiques artis-

tiques avec les élèves de l'Ecole Jean Carrière. Les enfants rencontrent également certains des «témoins».

Puis une grande fête interculturelle est organisée, où l'on peut partager des mets de ces pays, assister au spectacle des enfants, découvrir l'exposition des photos, dessins et témoignages collectés, danser et chanter sur les tubes des pays abordés.

ITINÉRAIRES DE VIGANAIS Exposition

Du 15 nov au 15 déc 2017

Hall de la Mairie du Vigan

Photographies : Anna Saulle et Marion Ferraud
Dessins : Marion Ferraud

«Ce jour-là, j'ai mis une poignée d'olives dans ma poche et je suis parti...»
D'Ei Kerna au Vigan en passant par Sabadell...
Les langues se délient.

Vernissage le 17 nov 2017 à 18h



BANDA DES FESTAÏRES

La Banda Des Festaïres est le nouveau comité des fêtes du Vigan qui succède à la «Feria d'Isis» et son ancien Président Christophe Leroy que nous remercions pour son investissement. Nous espérons une continuité et aussi apporter un souffle de renouveau sur cet événement.

Le 31 octobre a eu lieu la fête d'Halloween qui, grâce à tous, a été un grand succès.

C'est avec plaisir que toute l'équipe vous retrouvera cet été pour un beau programme. A toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, nous les accueillerons avec joie au sein de l'équipe. Pour tous renseignements Retrouvez nous sur Facebook sur la page «La Banda Des Festaïres».

Libbrecht Jessica, Présidente.



MUSÉE

L'année 2017 a connu deux belles expositions, **Inspiration papier** et **La grande Guerre** dans la mémoire du Pays viganais. Un grand merci à ceux qui ce sont rendu(e)s disponibles pour la réussite de ces expositions. Le succès était au rendez-vous. Le public a partagé ses émotions avec le personnel d'accueil ou témoigné dans les pages du livre d'or du musée.

En 2018, deux nouvelles expositions vous attendent.

Au printemps, dans la continuité de la dernière exposition, les membres de l'association Les Amis du Musée Cévenol et le Comité mémoire du Pays viganais 1914-1918 proposeront et présenteront **L'humour dans la Grande Guerre**. Cette exposition s'inscrira dans le cadre des manifestations de commémoration du Centenaire de la Grande guerre

La seconde exposition, **Les artistes et le vieux pont**, permettra une découverte du Vieux pont et des peintres qui l'ont choisi comme modèle ! Afin d'enrichir l'exposition temporaire de l'été 2018, nous recherchons des peintures, des aquarelles, des dessins, des affiches qui représentent le Vieux pont roman du Vigan. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous prêter une de vos œuvres. Nous vous remercions par avance pour votre participation !

Toute l'année est jalonnée de manifestations telles la Nuit Européenne des Musées, des visites, des conférences, des lectures... Pour 2018 ces manifestations seront reconduites ! Parmi les activités du musée, une intéresse tous les membres de la famille, toutes les générations : **le tricot urbain** ! En partenariat avec l'Espace pour Tous nous vous donnons rendez-vous pour tricoter ou crocheter ensemble (le mardi à l'Espace pour Tous ou un vendredi par mois au musée).

Contact : 04 67 81 06 86 – service.musee-cevenol@levigan.fr – www.musee-cevenol-levigan.fr

AVENIR DE L'HOPITAL DU VIGAN...

...les élus reçus au ministère de la santé

L'hôpital du Vigan, comme tous les hôpitaux de France est en réorganisation, là aussi s'applique une politique nationale de rigueur, de gestion parfois difficile à comprendre quand il s'agit de la santé des patients.

Les personnels sont pris en tenaille entre rigueur et humanité d'ailleurs si le système fonctionne encore c'est parce que dans la

plupart des secteurs de la santé, le personnel va bien souvent au-delà de leur mission pour que l'humain soit encore présent et essentiel

dans la relation Hôpital/Patient.

De plus, la réorganisation de la clinique de GANGES, est venu déstabiliser l'hôpital car l'essentiel de la patientèle de l'Hôpital vient bien souvent de la clinique. D'où une obligation de réinventer un partenariat de poser des limites d'action de chacun, de créer de nouveaux services pour compenser les patients qui ne viendront plus de Ganges etc..

Eric Doucier avec le conseiller Départemental Martin Delord et le Député Olivier Gaillard ont été reçus au ministère le 5 décembre dernier.



LES CHOCOLATS POUR LES AÎNÉS

Pour une première, ce fut un succès et même un franc succès !

Chaque année, la municipalité distribue les traditionnels chocolats de Noël aux moins jeunes des Viganais. Cette année, plusieurs innovations au programme :

Chacun(e) a pu venir récupérer son ballotin à la salle du Cantou, le lundi 4 décembre. C'est le choix de plus de 400 d'entre vous, qui ont ainsi profité d'un chaleureux moment de convivialité. Les groupes se sont vite formés, dans la joie et la bonne humeur, autour d'une collation. Ce fut aussi une occasion informelle de rencontrer les élus et d'échanger sur différents sujets.

Pour les viganais de plus de 70 ans qui n'étaient pas libres le jour J, ils pourront toujours s'adresser à l'accueil de la mairie pour récupérer leur ballotin de chocolats.

Au-delà de la convivialité renforcée et de l'allègement de la tâche pour le personnel (6 employés sur 3 jours qui faisaient la tournée de distribution) une autre innovation et pas des moindres: soutenir le commerce local. Aussi avons-nous fait le choix assumé d'un fournisseur local.

Naturellement, les tenants du «c'était mieux avant» auront là, un motif pour pouvoir conforter leurs positions. Ils ne nous convaincront pas de la justesse de ce choix dans ce mode de distribution des chocolats de Noël.

Joyeuses fêtes à tous!

PILOTE MAIA : MÉTHODE D'ACTION ET POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOIN DANS L'INTÉGRATION DE L'AUTONOMIE

Ce dispositif MAIA s'adresse à l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus. Il a été mis en place pour mieux organiser les ressources nombreuses des différents services d'aides et de soins dans l'accompagnement des aînés, plus particulièrement ceux atteints d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Le dispositif MAIA poursuit plusieurs objectifs liés à l'amélioration de la prise en charge:

- favoriser le maintien de l'autonomie à domicile
- simplifier le parcours de soins des personnes âgées
- renforcer la lisibilité du système d'aides et de soins
- fournir une solution complète, harmonisée et adaptée aux besoins et attentes des aînés et des aidants

Sur le territoire viganais, vous pouvez vous adresser à : Mr Manuel Gabarri, pilote MAIA Aigoual- Pic St Loup. Il accompagnera les personnes en perte d'autonomie ainsi que leur

famille, de façon soutenue dans toutes les démarches.

Direction de l'Autonomie, département du Gard
Service Animation et territorialisation des MAIA
Maison départementale des services, av du Mont Aigoual, 34190 Ganges

TEL: 04.67.67.46.86

MAIL: manuel.gabarri@gard.fr

Secrétariat: 04.67.67.46.89

Mail: maia.aigoualpicsaintloup@gard.fr

Pour plus d'information, vous pouvez aller sur le site suivant:

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/qui-sadresser/professionnels-de-laide-et-du-soin/le-gestionnaire-de-cas>

OCTOBRE ROSE



Ils et elles étaient plus de 100 participants s'élancer autour de la place du quai le dimanche 29 octobre pour la course programmée dans le cadre d'octobre rose. Des chiffres qui donnent la mesure du succès grandissant d'une opération qui veut mobiliser le public autour de la question cruciale du dépistage du cancer du sein.

A LA DECOUVERTE DE LA RUSSIE par LUCAS GUARRACINO



Depuis mon enfance j'ai toujours été attiré par la littérature et les civilisations étrangères.

Dès mon entrée en première au Lycée André Chamson, j'ai mis l'accent sur les langues étrangères en prenant l'option de spécialisation "anglais renforcement", ayant obtenu de bons résultats en langue LV1 et

LV2 au Baccalauréat, je me résolu à me spécialiser en langues étrangères à l'université en suivant une formation LEA (Langues Etrangères Appliquées) à l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

J'aspirais grandement à pratiquer très intensivement l'anglais qui était devenu ma langue de prédilection. Toutefois, il me fallait choisir une deuxième langue étrangère et J'ai choisi tout à fait aléatoirement la langue russe en qualité de langue 2, une décision qui n'allait pas être sans conséquences puisqu'elle marquait le début d'une expérience humaine et exotique en Russie dans les années à suivre de ma formation.

Le russe est une langue complexe, elle connaît un certain regain de popularité en France depuis quelques années, lié notamment à l'ouverture des anciennes

républiques soviétiques au commerce international et aux capitaux étrangers.

Apprendre le russe s'est révélé une tâche longue et fastidieuse. Aujourd'hui je peux lire n'importe quel document contemporain allant de la littérature de Dostoïevski ou de Pasternak, à l'article scientifique, politique ou économique tiré du journal russe de la Pravda, mais ne peux pas me qualifier de totalement bilingue.

Pourquoi un tel engouement envers la langue russe ? La question m'a été posée maintes fois par les gens que je rencontre et que je côtoie.

Mon premier séjour en Russie en juillet/août 2014 a été, de toute évidence, l'élément déclencheur qui a fait que la langue n'allait plus me quitter. J'ai donc passé un séjour court mais riche en expérience d'un mois à Tver, petite ville provinciale de 410 000 habitants, située à 180 kilomètres au Nord-Ouest de Moscou. J'ai pu tisser mes premiers liens d'amitié avec des étudiants russes de l'université.

Après un second séjour en 2015, je suis resté un an d'août 2016 à août 2017 dans le cadre d'un double diplôme franco-russe entre l'Université de Montpellier et l'Université de Tver. Cette année Erasmus + m'a permis de m'intégrer dans un collectif d'étudiants russes en Master 2 au premier semestre, puis d'effectuer un stage

de six mois dans une entreprise mixte franco-russe à Kline dans la région de Moscou de janvier à juin 2017. Je suis revenu en France en août 2017 avec une expérience humaine, étudiante et professionnelle inestimable.

L'objectif aujourd'hui est de pouvoir mettre à profit les compétences intellectuelles, linguistiques, interculturelles et bien entendu humaine afin de trouver un métier me permettant d'utiliser la langue russe au quotidien.

Pour terminer, je pense primordial pour les étudiants d'apprendre une langue étrangère.



A l'aube de la deuxième moitié du 21^{ème} siècle, la planète comptera près de 10 milliards d'individus avec notamment une explosion de la croissance démographique dans les pays d'Afrique, d'Asie du Sud Est et d'Amérique Latine. Nous avons donc de grands défis humains à réaliser dans les années à suivre et la compréhension de la culture et de la langue de l'autre est indispensable pour favoriser la coopération et éviter les conflits potentiels.

LE PSYCHO AMOUREUX

Jacques, Conseiller municipal et psychologue nous donne son éclairage sur des questions auxquelles nous sommes souvent confrontés

Quand un être cher est "parti", quand on quitte quelqu'un voire une situation, tout semble voler en éclats. Reprendre pied, retrouver la maîtrise de sa vie semble impossible, impensable. Et pourtant, par nécessité ou par un désir profond, il nous faut avancer...

Le chemin est long et douloureux et il y a comme des étapes à respecter et à entendre avec chaleur et bienveillance. En caricaturant un peu et en résumant beaucoup (la place ici est comptée) désolé.

LES CINQ ÉTAPES DU DEUIL

1 - Choc et déni

A ce stade, la personne est sous le choc à l'annonce du drame.

Le choc est une étape légitime de défense de l'esprit pour une situation qu'elle pense ne pas pouvoir gérer. La réaction est souvent la négation des faits qui se sont réellement produits.

La personne en deuil pense qu'elle fait un cauchemar et refuse d'accepter la situation causant cette insupportable douleur. Même les tâches simples et les décisions de bases ne peuvent plus être effectuées. Quant au déni, ce n'est pas un refus de la réalité, mais bien une attitude intelligente qui permet de regarder doucement les choses et de rassembler ses énergies pour commencer à supporter l'événement ou le drame.

2 - Douleur et culpabilité

Puis, la personne endeuillée se rend compte que la perte est bien réelle et que le retour en arrière n'est plus possible. C'est l'étape la plus effrayante. Beaucoup de gens compensent avec de l'alcool, des médicaments ou une crise mystique.

La culpabilité est comme un passage obligé, «Qu'est-ce que j'ai fait ou pas fait pour que cela arrive ?». Se poser des questions est inévitable, se sentir responsable ou coupable est insensé et inutile.

3 - Colère

A ce stade, la personne peut se mettre en colère à cause de l'injustice ressentie. Elle peut aussi choisir inconsciemment de dévier cette colère sur une personne désignée comme responsable de la perte. Une bonne gestion de la colère est indispensable à ce stade (quelques "passages à l'acte" sont à craindre).

4 - Dépression et douleur



La personne reconnaît la perte, mais n'est pas en mesure d'y faire face.

Dépression, perte de moral, la personne en deuil est au désespoir et se comporte passivement. Elle ne voit pas comment atténuer cette immense souffrance et n'arrive plus à vivre normalement le quotidien. Malheureusement, certaines personnes s'arrêtent à ce stade ...

5 - Reconstruction et dépassement

Enfin, la personne déprimée commence à s'ouvrir à nouveau aux autres et accueille des activités afin d'échapper à la douleur et de penser à autre chose.

En fait, c'est l'amorce d'une réconciliation avec la réalité. C'est aussi une phase dans laquelle commence le processus de reconstruction et où l'on cherche des solutions et des moyens pour sortir de sa peine. C'est l'acceptation de ce qui ne peut être changé, la personne entrevoit une lueur d'espoir et recommence à croire en elle-même. La réalité et les faits de la vie sont enfin admis et la vie reprend son cours. Cette étape n'est visible que lorsque la personne commence à se comporter normalement et que ses prises de responsabilités sont de nouveau assumées.

Nota : Chaque personne ne pourra espérer passer de l'étape 1 à l'étape 2, etc. ..., que si elle est complètement acceptée et aimée là où elle en est.

SITE INTERNET

La Mairie a décidé de refaire son site internet afin de proposer un site plus pratique d'utilisation et plus agréable visuellement avec des photos et une organisation différente des informations.



L'ancien site internet avait été réalisé en 2009. Il était consulté et très bien référencé. Toutefois, il était nécessaire de revoir son ergonomie et sa présentation.

C'est la société EOXIA, entreprise basée à Montpellier, qui a été choisie pour ce projet. Le nouveau site est en «responsive web design», c'est-à-dire qu'il s'adapte automatiquement aux différents écrans (ordinateur, tablette et smartphone). Un espace est dédié aux formalités administratives en ligne, il est possible de

régler ses factures d'eau via le site et des raccourcis permettent d'accéder à des informations plus rapidement telles que les commerces et services, les numéros d'urgence ou les renseignements concernant la santé.

Enfin, l'actualisation du site se fait directement par les agents de la Mairie. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et suggestions.

RECENSEMENT



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

LE VIEUX PONT

Alors que Le Vigan n'était qu'une jeune cité vieille de deux siècles, l'envie lui vint de franchir la rivière. L'idée d'un pont reliant Le Vigan à la future route de Saint-Bresson germa dans l'esprit des barons d'Hierle, seigneurs des villages aux alentours, et des moines qui dirigeaient la jeune ville promise à un bel avenir. Mais construire un tel ouvrage à l'époque – comme aujourd'hui – coûtait très cher ! Ainsi, bénédictins (religieux) et seigneurs (laïcs), s'allièrent pour former une république (littéralement : la chose publique). Cette organisation originale, ancêtre lointaine d'une communauté de communes, donna son nom à l'édifice : pont de la république.

D'un pur style roman, ce pont fut le seul passage sur l'Arre pendant de nombreuses décennies. La première mention du pont date de 1252... et depuis il tient tou-

1950, et la construction du pont neuf, son pauvre dos peut se reposer un peu... Il était en effet, une route et une voie d'accès majeure pour rentrer ou sortir du Vigan.

Si le pont a survécu à tous les affres du temps, c'est sans doute car il n'est pas seul ! Dès sa construction, tout un quartier populaire et ouvrier s'organisa autour de lui. A ses pieds, les viganais percèrent les calquières, ces fameux trous creusés dans la roche, outils indispensables pour traiter les peaux. Dans sa continuité, la tortueuse rue du pont file comme un long alignement d'échoppes d'artisans d'où l'on croit, encore aujourd'hui, entendre les coups de marteaux des tonneliers, les cliquetis des serruriers réparant les métiers à tisser. L'on peut encore sentir cette odeur âcre du fer chaud posé sur le sabot d'une vieille mule chez le maréchal-ferrant,

Sur le pont, un jeune homme monte le pont avec sa bicyclette – car au Vigan, on ne passe pas le pont, on le monte – il rentre chez lui : au cap du pont. Ce faubourg du faubourg a comme un goût d'Italie. Les maisons, hautes, semblent plonger dans la rivière tandis qu'à leurs fenêtres sèche une lessive, ou rêve un garçon sage. Ayant monté le pont, nous avons le choix : soit prendre à gauche où surgit alors l'écho des sabots des ouvriers de l'Elze ; soit prendre à droite, vers les majestueux rochers du Buscaillou et plus loin aller prendre le soleil sur la route de la Fabrègue où la douceur des fleurs de pommier bercent encore les rêves des vieux. Nous pouvons aussi rebrousser chemin et descendre sous l'usine du Souquet pour admirer encore une fois le plus beau profil du monument.

Sous la terrasse du Musée cévenol, plane



jours debout ! Et pourtant, le vieux pont connaît bien le caractère bien trempé de « Mme d'Arre »... Rivière tranquille durant l'été, ses colères ravagent tout lorsque l'automne arrive. Depuis le XIII^{ème} siècle, combien d'épisodes cévenols l'antique pont a-t-il connu ? Combien de fois a-t-il eu peur ? Ah si ses grosses pierres de granit pouvaient parler...

Au cœur de la vie économique du Vigan le pont en a supporté de biens lourds fardeaux : chars à bœufs et calèches, charrettes et fiacres, et plus récemment voitures et camions. Depuis la fin des années

discerner la fumée des forges d'où sont sorties tant de balustrades et de rampes raffinées. Au hasard de la rue, on croirait encore entendre les bavardages des dames dans les épiceries ou chez le boulangier. En levant les yeux, on rencontre le regard d'une personne âgée à travers les fenêtres de l'Oustaou qui s'appelait à l'origine « l'Asile évangélique de vieillards ». Derrière une façade morne et grise, le vent frais du printemps nous apporte les odeurs fleuries et sucrées des jardins que possèdent presque chaque maison, tandis qu'un ouvrier fumant sous sa casquette ressort tout propre des bains-douches.

l'ombre d'ouvrières gantières et se perd dans les remous de l'Arre des bribes de polonais, réfugiés de 14, ou le parler espagnol des républicains de 36.

Alors face au Pont, il nous semble apercevoir la silhouette d'un photographe ou d'un peintre. Il cherche l'heure précise où le pont forme un cercle parfait sur l'onde. Perdu dans sa gouache ou rafistolant sa pellicule, il dira comme nous, émerveillé devant tant de beauté et de majesté : Vive le Vigan !

LE PACS UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune);
- soit à un notaire.

CONDITIONS

Le lieu d'enregistrement du PACS est déterminé par le lieu de résidence. Pour se pacser à LE VIGAN (Gard), l'un des futurs partenaires doit y avoir sa résidence.

Les futurs partenaires doivent avoir 18 ans révolus. Les futurs partenaires ne peuvent avoir certains

liens de parenté tels que ascendants et descendants en ligne directe ou frère et sœur.

DÉMARCHES

Les déclarations de PACS sont enregistrées uniquement sur rendez-vous auprès du service Etat-Civil. Attention : Les documents dûment remplis ainsi que les pièces justificatives réclamées sont à remettre par les 2 partenaires (présence obligatoire) le jour du rendez-vous.

PIÈCES À FOURNIR

Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725-01),

Convention de PACS (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726-01),
Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation comportant toutes les mentions) de moins de 3 mois,
Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).

Pour tout renseignement s'adresser au :

SERVICE ETAT-CIVIL

Tél. : 04-67-81-66-03 Fax 04-67-81-66-08

mail : service.etat-civil@levigan.fr

ou www.levigan.fr rubrique «Mes démarches administratives»

TRIBUNE LIBRE

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Est- ce le même maire qui lors du débat sur la maison de Montdardier, a insisté sur le fait qu'il est important que la Communauté de Commune se désendette par le remboursement anticipé de ses emprunts ?

Est- ce le même maire qui vend une par une, les maisons du lotissement de Campelle qui font encore l'objet d'un emprunt sans le solder, (encore une vente récemment votée au dernier conseil municipal). Les Viganais remboursent donc pour des biens qu'ils ne possèdent plus ?

De même on attend toujours le transfert de la gestion du cinéma en communauté de communes, car comme nous l'avons fait savoir ce cinéma est au service de tous les habitants de la CDC. Pour quelles raisons persiste-t-on à en

faire supporter toutes les charges par la seule ville centre ?

La municipalité a trouvé les importants financements pour constituer des réserves foncières en vue d'améliorer les installations sportives, projet qui relèverait de...la communauté de communes. Il est bon de penser aux jeunes, de préparer l'avenir et de se montrer aussi altruiste.

Regrettons cependant qu'on n'ait pas eu autant d'imagination et de volontarisme pour éviter de réaliser quelques économies de fonctionnement sur les chocolats de fin d'année destinés aux aînés

Le Vigan 2014 avec Géraud Gervasoni

ÉTAT CIVIL DU 01/06/2016 AU 30/11/2016

NAISSANCES : 13

AZEHAFF Wakil né le 04 juin 2017 à GANGES (Hérault) de AZEHAFF Ahmed et de DAOUDI Mariame
JOURDAN Axel né le 16 juin 2017 à GANGES (Hérault) de JOURDAN Mickaël et de ALCAÏNA Marion
FOURCOUAL Tom né le 29 juin 2017 à GANGES (Hérault) de FOURCOUAL Thierry et de GALLAIS Maud
GUIROUS Célestin né le 04 juillet 2017 à GANGES (Hérault) de Charles GUIROUS et de Nathalie MOLNAR
TEULON Timothé né le 04 juillet 2017 à GANGES (Hérault) de TEULON Harold et de GEST Virginie
KAFFAL Nirmine née le 09 juillet 2017 à MONTPELLIER (Hérault) de KAFFAL Kamel et de AZZOUZ Youssa

MARIAGES : 3

M. BARTOUT Christopher et Mme BOURRIE Cécile mariés le 01 juillet 2017
M. GUERINEAU Michael et Mme MECHKOUR Basma mariés le 04 novembre 2017

DÉCÈS : 31

M. COULOMB Bernard décédé le 01 juin 2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme CAZALIS DE FONDOUCE Marie décédée le 05 juin 2017 à LE VIGAN (Gard)
M. LANGLAIS Claude décédé le 09/06/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme BRUN Yvette décédée le 24/06/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme FAVE Arlette décédée le 24/06/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme THIERRY Nicole décédée le 01/07/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. VALDEBOUZE Robert décédé le 16/07/2017 à NIMES (Gard)
M. AUNAY Georges décédé le 23/07/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme PIALOT Denise décédée le 06/08/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme PASSET Odette décédée le 25/08/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. CASTRO Francisco décédé le 04/09/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme CARRON Martine décédée le 04/09/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. BALMADIER Michel décédé le 09/09/2017 à DECAZEVILLE (Aveyron)
M. BERTHEZENE Gilbert décédé le 10/09/2017 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)
Mme PASSET Suzanne décédée le 13/09/2017 à LE VIGAN (Gard)

MEJEAN Roméo né le 31 juillet 2017 à GANGES (Hérault) de MEJEAN Adrien et de GUERS Cécilia
PEQUIGNOT Julia née le 18 août 2017 à GANGES (Hérault) de PEQUIGNOT Simon et de SAUVEPLANE Carole
CHOQUET Joey née le 10 septembre 2017 à GANGES (Hérault) de CHOQUET Ludovic et de PROROK Héloïse
BERTY Léna née le 29 octobre 2017 à GANGES (Hérault) de BERTY Julien et de HERNANDEZ Mallory
BELHARCH Souheib né le 31 octobre 2017 à GANGES (Hérault) de BELHARCH Saïd et de TAHIRI Siham
DORINET Cylan né le 31 octobre 2017 à GANGES (Hérault) de DORINET Nicolas et de FAY Sandy
LEFEVRE JUBIN Yaël né le 15/11/2017 à MONTPELLIER (Hérault) de JUBIN Frantz-René et de LEFEVRE Zoé

M. MIKOLASEK Mirko et Mme MANRIQUE JUAREZ Maria mariés le 04 novembre 2017
M. MESSAOUDI Ahmidou décédé le 20/09/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme CABANEL Yvette décédée le 27/09/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme GUIBAL Madeleine décédée le 30/09/2017 à GANGES (Hérault)
Mme MAURIN Madeleine décédée le 02/09/2017 à MOLIÈRES-CAVAILLAC (Gard)
Mme CAUSSE Alice décédée le 06/10/2017 à LE VIGAN (Gard)
Mme PEYRO Marcelle décédée le 07/10/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. SOULAS Pierre décédé le 11/10/2017 à GANGES (Hérault)
Mme RIBARD Paulette décédée le 16/10/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. MOUYSET René décédé le 17/10/2017 à MONTLUÇON (Allier)
M. BARRAL Maurice décédé le 28/10/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. SALSON Jean-Pierre décédé le 04/11/2017 à MOLIÈRES-CAVAILLAC (Gard)
Mme SALSON Paulette décédée le 10/11/2017 à GANGES (Hérault)
Mme MANGIN Jacqueline décédée le 11/11/2017 à CLERMONT-L'HERAULT (Hérault)
Mme MIGAYROU Marie-Louise décédée le 17/11/2017 à LE VIGAN (Gard)
M. MASSAL Maurice décédé le 26/11/2017 à SUMÈNE (Gard)
Mme BOURGADE Jeannine décédée le 04/12/2017 à LE VIGAN (Gard)

CINEMA



Une page qui se tourne au cinéma le Palace.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont entériné le choix d'un nouveau gestionnaire du cinéma.

«La délégation de service public (DSP) que nous avons lancée il y a trois ans a pris fin, explique Eric Doucier, le maire. Nous en avons relancé une à laquelle l'ancien exploitant n'a pas souhaité candidater».

«Nous l'avons rencontré. La négociation a

porté sur le nombre de film qu'il aura à proposer par semaine, sur la diffusion d'opéra, de théâtre pour l'école, de la mise à disposition de la salle pour de l'événementiel communal... Tout ce qui a été demandé par la ville a été accepté».

C'est la SARL Ciné Ode d'Olivier Défossé qui devient le nouvel exploitant de la salle. Cette entreprise gère déjà une soixantaine de cinémas dans de petites et moyennes communes à travers la France. Le nouveau gérant prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2018

CALENDRIER LOTOS SAISON 2017/ 2018 Salle communale avenue Jeanne d'Arc

DATE	HORAIRES	NOM DE L'ASSOCIATION
DECEMBRE		
Samedi 02	16h00	Téléthon (Lions club)
Dimanche 03	16h00	OGE
Samedi 09	16h00	Tennis de Table
Dimanche 10	16h00	La boule des Châtaigniers
Dimanche 17	16h00	Team Auto Viganais
Samedi 23	15h00	CGT
Lundi 25	16h00	Amicale des Sapeurs-Pompiers
JANVIER		
Dimanche 07	16h00	Paroisse du Vigan
Samedi 13	16h00	Loto des Arennes
Dimanche 14	16h00	Handball
Vendredi 19	20h30	Association du Lycée Le Vigan
Samedi 20	16h00	Loto des Ecoles Jean Carrière
Dimanche 21	16h00	Cévennes Amitié
Samedi 27	16h00	Association « Voyages en Chamson » (Lycée)
Dimanche 28	15h00	L'Oustaou
FEVRIER		
Dimanche 04	16h00	Terre des Enfants
Dimanche 11	16h00	Stand'Art
Samedi 17	16h00	La Gerbe
Dimanche 18	16h00	Lions club
Samedi 24	16h00	Croix Rouge
Dimanche 25	16h00	FCPV (Football)
MARS		
Dimanche 04	16h00	A.P.E.L Ecole St Pierre

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M. le Maire Éric Doucier, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10

ou par mail à eric.doucier@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00

ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefoies de Laroquette - 30120 Le Vigan

04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

et de 13 h 00 à 17 h 00.

Retrouvez sur notre site internet toutes les actualités de la commune,

l'agenda des événements, les coordonnées et liens utiles : www.levigan.fr.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 18 - Décembre 2017

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

Directeur de la publication : Éric Doucier

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 3 000 ex.

Dépôt légal : juin 2017 - N° ISSN en cours d'attribution

Photo de couverture : INSEE

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS
offre du 2 au 17 décembre 3 200 € en bons d'achats
à valoir chez les commerçants adhérents à l'UPV

MAGIE DE NOËL
LE VIGAN - DU 13 AU 31 DÉC.
PÈRE-NOËL . JEUX . BALADES À PONEY . MUSIQUE .
SPECTACLES . PATINOIRE . MANÈGES . ROUE DE LA CHANCE ...
17 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL
L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS VIGANAIS

Infos
au 04 67 81 01 72